



Brin de Nouvelles

Informations locales

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Vol. 22, No 5, 15 Août 2015

<http://www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca/>

❖ UN MOT... pour vous ❖

Bonjour à chacune et à chacun,

Ce mois-ci, vous pouvez constater que beaucoup de personnes sont en vacances ; il y a peu de nouvelles des organismes. C'est le temps du repos bien mérité mais je suis sûre que tous reviendront en force le mois prochain avec la rentrée et des projets plein la tête.

Bon fin d'été ! Profitez-en !

Anne-Marie

Prochaine séance régulière du conseil municipal MARDI le 8 septembre 2015

Résumé de la séance du 3 août 2015

- La municipalité a renouvelé les assurances collectives auprès de la compagnie « Financière Manuvie »
- Le budget supplémentaire de l'OMH a été adopté et il a été résolu de payer la différence, ce qui porte le montant de la quote-part de la municipalité à 7 003\$ pour l'année 2015.
- Un don de 50\$ a été fait à la Fabrique pour leur brunch du 9 août.
- Un montant de 30 000\$ a été affecté au surplus pour des travaux de voirie.
- Un budget d'honoraires supplémentaire de 7000\$ a

été adopté à la firme Roche pour des études complémentaires suite à la caractérisation de l'eau du Lac d'Aqueduc pour le dossier de mise aux normes des installations d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable.

- Un budget supplémentaire au montant d'environ 34 752.75\$, taxes incluses, a été autorisé pour la continuité des travaux de la rue de l'Érable, considérant la nature des sols, silteux et très instables (information inconnue à la fin de l'année 2014) et que pour réaliser ces travaux selon la conception corrigée, ces travaux de correction sont la seule option valable pour assurer la pérennité des travaux selon le rapport de l'ingénieur de la MRC de la Mitis.

Règlementation sur les piscines démontables et gonflables

Veillez noter que l'installation de toute piscine, incluant les piscines démontables et gonflables, ne peut être installée sans l'obtention d'un permis de construction. La réglementation provinciale en matière de sécurité des piscines résidentielles est entrée en vigueur en 2010. Dans le cas d'une piscine démontable ou gonflable, le permis n'est obligatoire que lors de la première installation et n'a pas à être obtenu pour la réinstallation dans les mêmes conditions à chaque année.

Le règlement prévoit que l'accès à une piscine démontable ou gonflable doit être, soit :

1. Protégé par une clôture munie d'une porte à fermeture et verrouillage automatique
2. Échelle retirée et recouverte d'une couverture empêchant l'accès à la piscine

Pour toute information, veuillez contacter la municipalité au 418 798-4938.

Terrains à vendre

Les gens qui ont un terrain à vendre peuvent en informer la municipalité, puisque plusieurs personnes s'adressent à la municipalité afin de savoir quels terrains sont disponibles pour la construction.

Abri tempo

Les abris tempo ne sont autorisés qu'entre le 1^{er} octobre et le 15 mai de l'année suivante. Hors de cette période, ils doivent être enlevés.

AVIS PUBLIC

Est, par la présente donné par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité,

Que conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

Le Conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski statuera lors de la séance régulière qu'il tiendra le 8 septembre 2015 à 20 h au Centre Polyvalent, 103, rue Leblanc, sur la demande de dérogation mineure no DM2015-04 en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* no 216-10 de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Nature et effet de la dérogation mineure demandée :

Le requérant demande une dérogation mineure afin d'être autorisé à construire un garage dont la hauteur excéderait de 0,60 m (2 pi) la hauteur maximale permise par le RÈGLEMENT DE ZONAGE 211-10.

L'effet de cette dérogation, si elle était accordée, permettrait la construction d'un garage de 6,71 m (22 pi) de haut alors que la hauteur maximale permis est de 6,10 m (20 pi).

Désignation de l'immeuble affecté

Christian Rousseau, 37, rue Alexandre-Lavoie, lot 4 617 583, Cadastre du Québec

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 15^e jour du mois d'août 2015.

Martin Normand
Directeur général

Loisirs

BIBLIOTHÈQUE LE BOUQUINIER : **Mardi, 11 août:** 13h00 à 15h00

AVIS À TOUS : Prenez note que **la chute de livres est relocalisée** au bureau municipal (248, Principale) jusqu'au 1er septembre prochain, et ce, dû aux travaux de rénovation du centre polyvalent. Elle ne sera disponible que sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Merci de votre compréhension!!! Nicole Leblanc, Responsable

ACTIVITÉS DE LOISIRS - 2015

Informations : Nancy Ouellet: 798-8812/725-9499

- Les **terrains de tennis** sont installés pour l'été et les lumières demeurent allumées jusqu'à 22 h.
- Le soccer est commencé depuis juin et le tournoi à St-Gabriel est passé et celui de Ste-Flavie sera le **15 août**.
- Nous vous reviendrons bientôt avec la programmation des activités pour l'automne.

HALTE MARINE DU GROS RUISSEAU

Sources et cartes

www.tourisme-gaspesie.com/visiter/sainte-flavie/7757050.html

www.sainte-flavie.net/attraits/attraits-plein-air/99-halte-marine-du-gros-ruisseau

Photo : Municipalité de Sainte-Flavie



Municipalités : Sainte-Flavie
Types d'activité : Ornithologie
Admission : Gratuit

Description

À l'ouest du village de Sainte-Flavie, observez les oiseaux à la halte du Gros Ruisseau, où les berges ont été consolidées par le comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du Sud-de-l'Estuaire.

Lieu privilégié par les oiseaux migrateurs, vous pourrez en observer une quantité phénoménale dont les bernaches du Canada et les oies blanches. Vous pourrez également en savoir plus sur ces oiseaux en lisant les différents panneaux d'interprétation installés à proximité de la halte.

NOTEZ que cette promenade à la **Halte marine du Gros Ruisseau** s'ajoute aux autres coins enchanteurs de notre région dont nous avons parlé dans les éditions précédentes : **Sentier pédestre Le Mitiwee** et **La route Verte 1**. Toutes ces activités sont gratuites et se passent chez nos voisins. Ces découvertes nous permettent de changer d'air.

FABRIQUE : Suite à la vente du presbytère, le bureau de la Fabrique est relocalisé dans les locaux de la Caisse Desjardins à St-Gabriel. C'est à **295, rue Principale**. Notre numéro de téléphone est le même (**418 798-4901**). Nous pourrions vous y recevoir **à compter du 10 août prochain**.

Notez nos **nouvelles heures de bureau** : **Lundi** : 10 h à 13 h - **Mardi** : 10 h à 13 h - **Jeudi** : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Nous avons une nouvelle adresse postale : **350 rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0**.

Merci de votre attention. Thérèse Brochu, secrétaire.

COLOMBARIUM : Madame Claudette D. Côté, marguillière, désire vous informer qu'il reste encore quelques niches de disponibles au colombarium qui se trouve au cimetière de St-Gabriel. Renseignements au bureau de la Fabrique.

ATTENTION - CATÉCHÈSE SAISON 2015-2016 :

PARENTS, GRANDS-PARENTS, TOUTE PERSONNE DE BONNE VOLONTÉ, nous avons besoin de vous car nous avons besoin de catéchètes, de personnes accompagnatrices pour les jeunes au cours de cette nouvelle année qui va commencer. Le programme est facile et bien structuré. Les adultes et leur expérience font partie du cheminement catéchétique et spirituel des jeunes. Votre engagement sera de les accompagner **un samedi par mois, de 9 h à 11 h,** d'octobre à avril, soit pour un total de 7 rencontres. Il manque quelques personnes (équipes de 2) pour les groupes de St-Gabriel. Vous qui avez à cœur la formation religieuse des jeunes ? Contactez nous ! Anne-Marie-Fournier, 418 798-4954, ou au bureau de la Fabrique, 418 798-4901.

CATÉCHÈSE, INSCRIPTION : Nous vous donnerons

bientôt les informations au sujet de la procédure d'inscription. Les jeunes de la maternelle jusqu'à 15 ans sont concernés. 20 \$/enfant, documents et collation fournis ; rabais famille pour 2 enfants et plus. Si votre enfant a suivi la catéchèse ailleurs, vous devez nous contacter au plus tôt afin de déterminer le groupe auquel il se joindra. Informations : Anne-Marie Fournier

AVIS AUX ADOLESCENTS ET AUX ADULTES qui sont baptisés et qui désirent être confirmés au printemps 2016 ou 2017 : C'est le temps d'entreprendre votre démarche et de vous inscrire. Cette cérémonie n'a lieu qu'une fois par année, à la Pentecôte, à la cathédrale de Rimouski. Informations : Anne-Marie Fournier (418 798-4954) pour connaître la procédure et la personne responsable à contacter. Pour ceux qui **ne sont pas baptisés**, la démarche est plus longue.

TRAVAILLEUSE DE RUE DE LA MITIS

Cette fille à l'oreille discrète et attentive peut vous aider. L'appeler pour lui faire part de votre besoin est le meilleur moyen de savoir ce qu'elle peut faire pour vous. **Notez bien qu'il ne reste plus qu'une travailleuse de rue dans la Mitis.** Lina, 418-740-3259 tramemitis@hotmail.fr

NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

Madame **NANCY PLANTE**, fille de dame Ghislaine Lévesque et de feu Jacques Plante, décédée à St-Jean-sur-Richelieu le 13 juillet 2015 à l'âge de 44 ans et 5 mois. Elle était la nièce de Anita, Françoise et Denise Plante.

- ✓ **À LOUER : Logement 3 ½. Au HLM,** rue Harvey. Pour 50 ans et plus. Chauffé, Éclairé, Subventionné. Prix selon les revenus (25 %). Il faut fournir les preuves de revenus pour que nous puissions le calculer. Disponible immédiatement. Informations : Anne-Marie Fournier, **418 798-4954**.
- ✓ **À LOUER : LOGEMENT Villa St-Gabriel : grand 3 ½,** chauffé, éclairé, fraîchement peint, plancher de bois flottant neuf, locker intérieur/extérieur. Balcon, laveuse/sécheuse, stationnement privé, boisé, sentiers pédestres etc. Possibilité de subvention et prix selon vos revenus. **Information: 418 798-8010.**
- ✓ **À VENDRE :** Plantes **VIVACES À VENDRE.** Aussi, je recycle les contenants pour plantes de 4 po et plus de diamètre que vous n'utilisez plus. Appeler : **418 798-4077, Marthe Jalbert**

COLLECTES ORDURES, RÉCUPÉRATION et MATIÈRES ORGANIQUES													
août '15							septembre '15						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1			D ¹	2	3	4	5
2	3	D ⁴	5	6	7	8	6	7	O ⁸	9	R ¹⁰	11	12
9	10	O ¹¹	12	R ¹³	14	15	13	14	D ¹⁴	16	17	18	19
16	17	D ¹⁸	19	20	21	22	20	21	O ²²	23	R ²⁴	25	26
23	24	O ²⁵	26	R ²⁷	28	29	27	28	D ²⁹	30			
30	31												

Légende : O=Organique R= Récupération D=Déchets



La table de maman

Rappel de nos heures d'ouverture :

- Lundi au jeudi : 11 h à 19 h
- Vendredi : 11 h à 20 h
- Samedi : 8 h à 20 h
- Dimanche : 8 h à 19 h

- ❖ Déjeuner servis les samedis et dimanches de 8 h à 14 h.
- ❖ Besoin d'un gâteau pour une occasion spéciale, baptême, fêtes, mariage ou autre, nous aurons ce qu'il vous faut.

Réservez dès maintenant.

Au plaisir de vous rencontrer Nancy et Fanny !!!

418-798-4747

COIFFURE
Sensation
Unisex

✂ Découpez et apportez
ce coupon lors de votre ren-
dez-vous et vous aurez 5\$
de rabais (Un par client)

Mes Vacances : 22 au 31 août !

Coiffure et Bronzage

Je me tiens au courant des in-
novations et des pratiques dans
mon domaine de compétence.

Merci de me faire confiance

Bienvenue à tous

Marina Pelletier

4-1121, chemin du Mont-Comi

St-Donat

581 624-2403

HORAIRE (sur rendez-vous seulement)

- Mardi : 9 h à 17 h
- Mercredi : 10 h à 20 h
- Jeudi : À domicile
- Vendredi : 9 h à 18 h
- Samedi : 9 h à 12 h